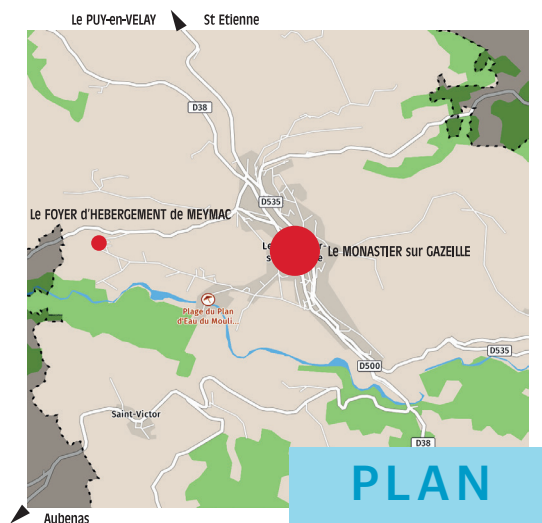




2 passage de l'école Ménagère
43150 LE MONASTIER / GAZEILLE



04 71 03 88 90



foyermeymac@asea43.org



www.asea43.org



Le Foyer d'Hébergement de Meymac

■ Pôle Handicap Adultes

PRÉSENTATION

Dans un cadre verdoyant et paisible, le foyer d'hébergement est situé sur la Commune du Monastier-sur-Gazeille, au lieu-dit Meymac.

Le site de Meymac permet un accueil dans différents lieux de vie :

- **Le Mézenc** : 33 chambres en lieu de vie collectif
- **Le Transit** : 4 chambres en colocation
- **Les studios** : 6 logements individuels.

LES MISSIONS

Le foyer propose un hébergement permanent à 26 personnes travaillant à l'ESAT de Meymac.

Chaque personne dispose d'une chambre individuelle à personnaliser et meubler selon ses souhaits (lit, téléviseur, ordinateur).

En fonction de l'autonomie de chaque personne, de ses projets et capacités, l'accueil et l'accompagnement s'inscrivent dans un parcours de vie évolutif.

La personne peut résider en lieu de vie collectif puis en colocation avant de rejoindre un studio. Cette dernière étape peut être un tremplin avant de vivre seul en logement extérieur.

LES RÉSIDENTS

Les résidents sont des travailleurs de l'ESAT ou issus d'autres structures d'accueil. Ils viennent majoritairement du Département de la Haute-Loire.

La moyenne d'âge en 2022 était de 36 ans. Les personnes disposent d'une bonne autonomie dans la gestion de la vie quotidienne : hygiène, habillage, entretien de l'espace personnel, participation aux tâches collectives...

L'EQUIPE

La proximité géographique avec le foyer de vie et l'ESAT amène un partage de certaines fonctions.

32 personnes interviennent dans le fonctionnement du foyer d'hébergement : l'équipe administrative, l'équipe d'entretien et de maintenance, les équipes éducatives et médicales, l'équipe hôtelière et les surveillants de nuit.

LA VALORISATION DES CAPACITES LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES L'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

L'objectif des équipes est le maintien des acquis et le développement des compétences dans une dynamique participative.

En dehors des horaires de travail à l'ESAT, les personnels proposent des activités favorisant :

- L'autonomie dans un logement,
- L'accès à la culture, au sport et aux loisirs,
- L'ouverture à la citoyenneté,
- Les rencontres avec des personnes extérieures.

LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LE REFERENT

Durant le séjour, l'accompagnement est personnalisé et adapté aux besoins de chacun. Les objectifs et attentes sont différents selon l'âge, les capacités et les projets.

Chaque personne bénéficie d'un «réfèrent» au sein de l'équipe éducative qui est garant de la mise en œuvre et du suivi du projet personnalisé. C'est l'interlocuteur privilégié du résident et de ses proches.

LES RELATIONS AVEC LES PROCHES

Les équipes sont très attentives à entretenir des liens réguliers avec les familles : téléphone, mail, rencontre, réunion de projet personnalisé, Conseil de la Vie Sociale (CVS)...

LA PROCEDURE D'ACCUEIL

Toute personne adulte en situation de handicap, bénéficiant d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées vers un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) et un foyer d'hébergement peut prétendre à une admission au foyer de Meymac.

La personne doit signer un CSAT (Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail) en ESAT pour envisager un hébergement au foyer.

Une visite est proposée durant laquelle le dossier d'admission est remis.

Un stage est organisé conjointement au foyer et à l'ESAT.

Après réception du dossier d'admission et une période de stage validée par l'ESAT et le foyer, l'admission au foyer est prononcée en fonction des places disponibles.